

<b>Date de convocation :</b> 06/12/2024	L'an deux mille vingt-quatre, le douze décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.
<b>Date d'affichage :</b> 06/12/2024	
<b>Nbre de conseillers :</b>	
<b>En exercice : 14</b>	
<b>Présents : 8</b>	
<b>Votants : 10</b>	Étaient présents : Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Didier PETITPAS, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Michel LEBOUIC, Mme Laëtitia SALIOT, Mr Nicolas MARTINAIS.

**Absents excusés :**

Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mr Michel LEBOUIC  
Mr Bertrand MONTEMBault donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH  
Mme Sylvie COUPE  
Mr Christian LAN

**Absents :**

Mr Patrick DEMARQUET  
Mr Boris BOYAVAL

N°141- 2024

**Validation du devis TROPEE pour l'alarme intrusion à l'école**

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise AET pour l'alarme intrusion installée à l'école.

L'entreprise AET propose un devis de 231.99 € HT pour le remplacement de l'alimentation et du chargeur de l'alarme intrusion installée à l'école.

Monsieur PETITPAS demande que l'entreprise AET nous indique les modalités pour éteindre l'alarme en cas d'impossibilité de l'éteindre.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide à l'unanimité :**

- **DE VALIDER** le devis de l'entreprise AET pour le remplacement de l'alimentation et du chargeur de l'alarme intrusion installée à l'école. Cette dépense sera imputée à l'opération 120 « Ecole et travaux d'équipement ».
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjointe déléguée à signer tout document afférent à ce dossier.

Pour extrait conforme,  
Le registre dûment signé,  
Le Maire.



Certifié exécutoire, après transmission  
En Préfecture le  
Et publication le